



La corruption: Fondements microéconomiques et Déterminants macroéconomiques

Abderraouf Ben Ahmed Mtiraoui

► To cite this version:

Abderraouf Ben Ahmed Mtiraoui. La corruption: Fondements microéconomiques et Déterminants macroéconomiques. 2020. hal-02533733

HAL Id: hal-02533733

<https://hal.science/hal-02533733>

Preprint submitted on 6 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Munich Personal RePEc Archive

Corruption: Microeconomic Foundations of Macroeconomic Determinants

Mtiraoui, Abderraouf

Université de Sousse-Tunisie, LAMIDED:Unité de recherche –L’ISG
de Sousse-Tunisie, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
de Sousse-Tunisie

26 December 2015

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/68538/>

MPRA Paper No. 68538, posted 26 Dec 2015 14:44 UTC

La corruption : Fondements microéconomiques et Déterminants macroéconomiques

Abderraouf Mtiraoui¹
LAMIDED:Unité de recherche²

Résumé : L'objet de cet article est d'étudier le rapport entre la sphère économique et le phénomène de la corruption était aperçu aussi par certains économistes comme Leff (1964), Huntington (1968), Lui (1985), Beck et Maher (1986) qui affirment que cette relation est bénéfique à l'activité économique car elle permettrait d'améliorer l'efficacité économique. Les travaux de Mauro (1995) qui forment la première estimation empirique sur la même interrogation. Selon cet auteur, le caractère néfaste de la corruption sur l'investissement et sur la croissance économique et par conséquent le rôle essentiel joué par l'Etat dans le développement des nations. Nous mettons finalement l'accent sur les déterminants de la corruption à savoir les déterminants micro-économiques et les déterminants macroéconomiques.

Les mots clés: Corruption, Lutte contre la corruption, microéconomique, macroéconomique.

Classification JEL: D73, K0, B21, B22.

Abstract: The purpose of this article is to study the relationship between the economic sphere and the phenomenon of corruption was also seen by some economists as Leff (1964), Huntington (1968), Him (1985), Beck and Maher (1986) who say that the relationship is beneficial to the economy as it would improve economic efficiency. The work of Mauro (1995), which form the first empirical estimates on the same query. According to this author, the harmful nature of corruption on investment and economic growth and hence the vital role played by the state in the development of nations. We finally focus on the determinants of corruption i.e. the micro-economic determinants and macroeconomic determinants.

Keywords: Corruption, fight against corruption, microeconomic, macroeconomic.

Classification JEL: D73, K0, B21, B22.

¹ Chercheur en Sciences Economique, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sousse, Tunisie.
E-mail : abderraouf100@yahoo.fr

² Unité de recherche –L'ISG de Sousse-Tunisie.

1. Introduction

La corruption est un sujet à la mode, la récente perception de sa dangerosité est une nouveauté qui prend sa source dans la progression moderne du développement économique des nations dans le monde. Nous signalons qu'il existe plusieurs méfaits de la «corruption» à savoir : le gaspillage des ressources financières limitées, l'augmentation des coûts de transactions, la baisse de la qualité, etc.... peuvent mettre en cause la stabilité économique et sociale d'un pays. La corruption survient dans la sphère réelle (économique, administrative et sociale). Elle peut s'aggraver dans les pays où les lois et le respect des règlements ne sont pas rigoureusement observés. Ainsi, l'indépendance, le professionnalisme du secteur public (compétence de capital humain) peuvent perdre leurs forces dans la société civile ou il manque des moyens pour diriger et gouverner le pouvoir public à ne pas faire des mauvaises allocations de gestions pour éviter l'existence de ce fléau (corruption) dans l'activité économique et la vie sociale.

Dans certains pays, les pratiques corrompues avancées sont plus difficiles pour la majorité des acteurs. En outre, selon Seka (2005)³, la professionnalisation de la fonction publique et l'instauration d'un système d'avancement au mérite peuvent réduire les possibilités de corruption dans le secteur public. Mais, dans les économies pauvres, le problème se pose au niveau social et sur le plan du développement économique. Pour Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2005)⁴, la faiblesse de leurs gouvernances et le retard économique peuvent expliquer l'ampleur de la corruption. Ils sont donc les plus fragiles et influençables sur les secteurs productifs. Elle dénote un problème d'allocation essentielle de ressources au bien-être individuel. Selon une estimation de la banque mondiale selon Albert Bonlonkou (2003), mille milliards de dollars auraient été détournés comme des « pots- de- vin⁵ » au cours de l'exercice 2001-2002. Pour certains économistes, la corruption est un phénomène existant dans la majorité des pays qui ont allocations des ressources qui sont les produits des mauvaises gouvernances et mauvaises institutions et donc il aura des mauvais services pour les agents économiques.

³ Seka (2013), *Corruption, croissance et capital humain : quels rapports ? Afrique et développement*, Vol. XXXVIII, Nos 1&2, 2013, pp. 133–150 © Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2013 (ISSN 0850-3907).

⁴ Info.worldbank.org/governance/wgi/pdf/WGI.pdf

⁵ C'est une forme élémentaire de la corruption selon Shleifer et Vishny (1993).

Généralement, d'après Shleifer et Vishny (1993), ce fléau (corruption) est articulé aux comportements des individus, c'est pour cela il existe plusieurs types de corruption à savoir la «corruption sans vol» et la «corruption avec vol». Dans ce cas et en premier lieu, nous examinons de façon plus approfondie le concept de la corruption, ses définitions et sa genèse. En deuxième lieu, nous essayons de développer les approches de la corruption. Pour la majorité des économistes, la corruption a des racines dans le contenu du pouvoir. C'est ainsi l'utilisation discrétionnaire du pouvoir où il existe la notion « monopolistique ». Alors, les incitations à la corruption et ses opportunités dépendent de la taille des rentes et du privilège personnel que les agents publics peuvent tirer de l'octroi de certains marchés. A l'instar de n'importe quel marché et selon Seka (2013), la corruption se fonde sur un contrat passé entre différents intérêts. Entreprises, groupes de pression et citoyens essaient de maximiser leurs gains en versant des pots-de-vin, tandis que des agents publics tentent de maximiser leurs revenus illégaux et les politiciens leur pouvoir. Les multinationales peuvent payer des pots-de-vin pour passer devant les autres. La corruption peut être responsable de la dégradation des biens et des services publics, et même menacer la sécurité. Elle mine les programmes de lutte contre la pauvreté ainsi que les programmes internationaux d'aide et de reconstruction.

Au total, nous étudions les déterminants de la corruption à savoir les déterminants micro-économiques et les déterminants macroéconomiques. Cette étude se base essentiellement sur une diversification de la littérature théorique tout en passant par la définition de la corruption la plus connue c'est « l'utilisation d'un pouvoir public pour créer une richesse⁶. »

2. Aperçu historique sur la corruption

Dans le cadre de cette section, nous pouvons alors distinguer entre plusieurs approches de la corruption théoriques, portant essentiellement sur les caractéristiques et les structures de la gouvernance, et pratiques, portant principalement sur les causes réelles de la corruption.

2.1. Formes et types de la corruption

Un appel aux chercheurs de plusieurs disciplines en sciences sociales, économiques, etc., pour expliquer le phénomène « corruption ». Ainsi, il existe plusieurs formes et types de la corruption qui varie d'un pays à un autre et au sein d'un pays. C'est pour cette raison, nous

⁶ C'est une interprétation de la définition complète de corruption pour Bardhan (1997).

pouvons parler d'une diversification des formes principales et élémentaires de la corruption qui se manifeste comme la suivante : Nous distinguons dans ce cadre entre deux formes principales de la corruption selon convention des Nations-Unies (2003) à savoir : la corruption administrative et corruption politique. Concernant la première forme de corruption est dite « administrative » lorsque les fonctionnaires permettent en échange de pot-de-vin, à un particulier d'obtenir un marché ou d'assurer son immunité après avoir fraudé le fisc. Elle est appelée aussi la petite corruption qui implique l'abus des fonctions publiques pour réaliser des gains privés. La corruption administrative dans les pays en développement s'est révélée d'être un handicap sérieux et une entrave à la rapidité et à l'efficacité. La tendance qu'ont tous les Etats à centraliser le pouvoir politique et l'appareil exécutif, l'inefficacité de l'administration, sont autant d'éléments qui concourent à bloquer le processus de développement. Pour la deuxième forme de la corruption est dite politique puisqu'elle est pratiquée par des autorités politiques qui ont la responsabilité de représenter les intérêts du public comme le tarif d'influence, l'accord de faveurs, les irrégularités dans les campagnes de financements et de fraude électorale. C'est l'utilisation du pouvoir politique pour préserver des positions au gouvernement. Elle est manœuvrée par les décideurs-cadres élites au pouvoir- chargés de gérer ou de créer les règles et procédures du système de gouvernance.

Au total, il existe deux formes principales et plusieurs formes élémentaires qui seront clarifiées dans le paragraphe suivant.

2.2. Les approches de la corruption

Généralement, selon Rose-Ackerman (1999) et Bardhan (1997), le besoin d'incitations appropriées et des peines instar. Les économistes adoptent une approche différente. Ainsi, la plupart des économistes du temps usent la notion « corruption » et selon P. Bardhan (2003) l'utilisation de la fonction publique pour des gains privés.

Cependant, dans cette analyse, nous porterons sur quelques approches à savoir l'approche par les structures de la gouvernance, l'approche économique, l'approche par les caractéristiques et l'approche par le système selon Rapport sur le développement humain de Burkina Faso (2003).

2.2.1. Synthèse des causes de la corruption

Les études théoriques s'appuyant sur les causes de la corruption sont récentes. Les résultats de recherches disponibles mettent en place la recherche dans la corruption comme un signe de faiblesses institutionnelles. Par conséquent, nous signalons qu'il est intéressant de déterminer les causes de la corruption pour assurer le développement économique et des initiatives contre ce fléau « corruption ». En fait, Tanzi (1998), Mauro (1996), Gray et Kaufmann (1998) et la banque mondiale (2002) Ali selon Chkir (2009). ont classé les causes de la corruption en quatre catégories: institutionnelle, politique, sociale et économique.

Concernant les causes institutionnelles, selon la Banque Mondiale réseau pour la lutte contre la pauvreté et la gestion économique (1997), la corruption est plus forte dans les pays où le secteur public est développé et où nous trouvons un excès de réglementation, d'impôts et de restrictions commerciales. Les économies monopolistiques favorisent la corruption du fait que les restrictions et les interventions de l'Etat finissent par créer des rentes et amplifient les conditions de corruption. Les sources de la corruption ont pour origine les diverses interventions du gouvernement dans l'économie, les restrictions commerciales (droits de douane et contingents à l'importation), les contrôles des prix, les taux de change multiples et les politiques industrielles discrétionnaires. De même, la prise des décisions confidentielles par le gouvernement augmente les possibilités de la corruption, ainsi que l'accès des citoyens à l'information concernant l'activité du gouvernement permet de concevoir un environnement dans lequel il est difficile pour un fonctionnaire de proclamer des transactions interdites. L'absence ou le quasi inexistence de transparence des activités gouvernementales, est à la base de ce fléau. Aussi sans l'application sévère des codes criminels et administratifs, les fonctionnaires pensent qu'ils peuvent dévier les lois sans pour être pourchassés. C'est donc l'inefficacité de l'appareil judiciaire dans l'application et le respect de la loi dans un pays qui encourage la corruption. Certainement, la faible institutionnalisation du pouvoir favorisant l'opacité de la gestion de l'action publique et le financement clôturé des groupes politiques, sont source d'inégalités entre eux. Sur ce point, il est à consigner qu'en dehors du financement public réalisé par le trésor public, le financement privé n'est pas réglementé. Le déséquilibre entre les pouvoirs constitutionnels, est en conséquence une des causes de la corruption. D'une façon globale, la marginalisation ou la faiblesse des institutions étatiques, du pouvoir judiciaire, de la société civile et des organisations non gouvernementales favorise largement la corruption. Pour causes politiques, dans la thèse Olivier

de Sardan (1996), la corruption peut être une fonction de la façon dont s'exerce le pouvoir politique. Ainsi les institutions politiques ont notamment une influence sur la corruption. La plupart des pays industriels possèdent un soubassement de valeurs démocratiques, de processus transparents établis, de médias actifs et indépendants. Ces traditions délimitent la corruption; en effet, les droits politiques (qu'incluent des élections démocratiques, une législature et les partis d'opposition) et les libertés individuelles (qui renferment la liberté de la presse, de réunion et d'expression) sont négativement corrélés avec la corruption. Alors que dans les pays en développement, les institutions gouvernementales sont plus faibles, la société civile est moins engagée et les processus politiques sont moins transparents. Cependant, Kaufmann (1998) suggère que les preuves empiriques dérivant du monde entier affirment que l'insertion des femmes, qu'elle soit mesurée en terme de représentation parlementaire ou de droits sociaux, aide à renforcer cette capacité. De même, la décentralisation fiscale comme mesure de transfert des responsabilités peut inciter le contrôle de la corruption lorsque les circonstances s'y fournissent selon Fisman et Gatti (2002). Mais, les causes sociales, selon Mauro, Paolo(1998), lorsque les individus sont poussés par des positions et des pratiques sociales et personnelles, de groupe ou de tribu plutôt que par la règle de loi, ceci favorise la corruption. A ce niveau, l'intérêt personnel est plus important que l'intérêt général de la société, cela est si vrai que les fonctionnaires ne se préoccupent plus de l'intérêt public ni du respect des biens publics. En d'autre terme, la conscience professionnelle n'est pas l'objectif le mieux distribué et par suite les valeurs morales disparaissent. En plus, la conception culturelle de la corruption n'est pas la même selon que l'on se trouve dans une société traditionnelle ou dans une société moderne. Dans un pays où la grande majorité de la population est analphabète, seuls ceux qui tiennent une culture juridique méprisante vont devant le juge administratif parce qu'ils prennent le sens et l'intérêt du contrôle juridictionnel.

En effet, dans les pays en développement le choc brutal de la modernité n'a pas suffi à enlever les solidarités traditionnelles qui continuent dans une certaine mesure à conduire les comportements. Les relations collectives qui se dégagent dans les communautés Africains traditionnelles, les sociétés en pleine transformation et obéissantes à un processus de modernisation accélérée, des solidarités et des mentalités qui en découlent, affectent directement le cadre dans lequel se déroulent les relations, c'est-à-dire la structure et le fonctionnement étatique. Néanmoins, pour mieux comprendre les causes de la corruption, il ne faut pas négliger

l'aspect historique, social, politique et économique de chaque société. Alors, les causes économiques, selon Myint (2000), la corruption est couramment retracée comme étant un crime économique. Les plus importantes pratiques de la corruption se perçoivent dans des économies à faible niveau de croissance. En effet, les bas salaires, le faible pouvoir d'achat des fonctionnaires, les moyens de travail limités, sont à la base des pratiques corruptives. Même si ces situations économiques ardues ne sont pas à l'origine de la corruption, nous pouvons admettre qu'elles participent à son accroissement dans les pays en développement. Ainsi, l'agent public perçoit la corruption comme méthode de révision pour une injustice dont il s'estime victime. Pour l'agent public, c'est la faiblesse de son salaire en le comparant aux salaires versés par le secteur privé, les projets, les coopérations étrangers ou les organisations internationales qui justifient les rétributions irrégulières et autres compléments de salaire informels. Nous pouvons alors ajouter que les niveaux de développement ont un impact sur les formes et les secteurs dans lesquels la corruption est la plus fréquente. La petite corruption est notamment présente dans les pays développés, du fait que les revenus élevés offrent à la corruption la possibilité de se produire à grande échelle. La corruption est aussi plus favorable dans des pays où les gouvernements contrôlent des entités économiques monopolistiques, proposant ainsi aux fonctionnaires des opportunités d'encourager leurs propres intérêts. De même, les pays qui défendent beaucoup leurs économies peuvent être confrontés à une corruption interne, mais aussi de sociétés multinationales. Les barrières tarifaires et autres mesures de protection semblables incitent des intérêts privés à proposer des pots-de-vin aux agents publics. De ce fait, le niveau de la corruption et les différents indicateurs d'une économie de marché sont négativement corrélés selon Henderson et Jaffe et Trajtenberg (1999) et aussi, Gerring et Thacker (2005) ont suggéré que l'existence d'une relation négative entre la concurrence et la corruption.

Au total, ce fléau peut être engendré donc comme « une bonne manière qui relèverait de la politesse et la gentillesse ». En d'autre terme, la contrepartie monétaire de la transaction est appropriée à un cadeau, un aspect social. Aussi, la recherche de l'enrichissement rapide représente une rente de la corruption, puisque le fait de profiter d'une importante fonctionnelle dans un service public qui est conçu comme une opportunité dont il est possible de prospérer le maximum d'une manière très rapide.

Si les causes de la corruption sont nombreuses et différentes d'un pays à l'autre, les conséquences réelles de ces pratiques sont aussi diverses.

2.2.2. Les conséquences de la corruption

Mauro (1997) a suggéré que la corruption diminue le taux de croissance des pays. Selon Murphy et al (1991), Les principaux exemples représentant l'affectation de la croissance économique par la corruption sont la mauvaise utilisation ou la sous- utilisation des parties importantes de la société tels que les femmes, alors Mauro (1997) et Wei (1997) affirment que le faible niveau des investissements domestiques et étrangers .Pour Johnson et al (1998), l'apparition d'une économie non officielle à cause du développement faussée des entreprises. Quant à Tanzi et Davoodi (1997), « la distorsion des dépenses et des investissements publics et détérioration de l'infrastructure physique.

Enfin et selon Helman et al (2000a), la consolidation des lois et de la police par certaines sociétés avantagées limite aussi la croissance de la production et les investissements du secteur privé. Concernant la réduction du niveau des investissements, la corruption contribue à détruire la croissance, du fait qu'elle diminue les encouragements à l'investissement surtout domestique et étranger. Or, selon Wei (1997), « c'est à travers les investissements directs étrangers bilatéraux au début des années 1990 de quatorze pays sources vers quarante et un pays hôtes, a montré que la corruption décourage l'investissement, étant donné que les entrepreneurs locaux et étrangers sont forcés de verser des « pots-de-vin⁷ » avant de pouvoir commencer leurs activités sur le marché et installer leurs entreprises ».

Mauro (1996), dans ce cas, « montre que la corruption réduit la croissance économique à travers la diminution de l'investissement privé qui représente un tiers des effets négatifs globaux de la corruption. Pour diminuer l'ampleur de ce phénomène, plusieurs pays miné par la corruption, proposent des mesures d'allégement fiscal pour séduire les multinationales et encourager les investisseurs étrangers sans demander des incitations fiscales. Pour modification de la structure des dépenses publiques, selon Klitgard (1988) et Rose Ackerman (1989), la tendance de l'étude économique de la corruption met l'accent sur la relation entre la corruption et l'affectation des fonds publics. Tanzi et Davoodi (1997), ont estimé que la corruption favorise les investissements improductifs, puisqu'elle a erroné la composition des dépenses publiques en les déviant à l'acquisition de matériel qui diminue la productivité des investissements publics surtout par l'abaissement de la qualité des infrastructures et des services publics, l'accroissement

⁷ C'est une forme élémentaire d'une corruption

du coût des biens et services ce qui conduit à une détérioration de la qualité de tout service et de toute production sous contrôle de l'Etat ». Dans un régime corrompu, les individus se procurent à la recherche de rentes plutôt qu'à des activités productives en modifiant l'organisation des dépenses publiques. Par ailleurs, la corruption détourne les dépenses publiques des programmes sociaux avec pour résultat la négligence des services d'éducation, de santé et sociaux. L'impact est encore plus sérieux parmi les groupes marginalisés, les femmes et les enfants. Gupta, Davoodi, et Tiongson (2000) ont prouvé aussi que la corruption réduit la part des dépenses d'éducation et de santé dans le PIB et qu'elle accroît celle des dépenses militaires . Pour l'inégalité et pauvreté, la corruption maintient et entraîne des effets immenses sur la pauvreté; en fait, elle assure la mise en place d'une politique qui fausse la distribution du revenu et détourne les ressources. En outre et quant Kaufman et al (1999b), les pauvres n'ont plus qu'un accès limité aux services sociaux tels que la santé et l'éducation qui est expliqué par la présence d'un taux de mortalité infantile et d'un taux d'alphabétisation trop élevés et par une espérance de vie plus faible. En plus, dans le cadre des projets d'aide aux pauvres, cette corruption fausse les investissements d'infrastructure, du fait de la déviation vers les petites entreprises de micro-finance pour lutter contre la pauvreté. De leur part, Gupta et al (1998) ont affirmé que la corruption aboutit à l'accroissement des inégalités et de la pauvreté par des instruments tels que la réduction de la croissance, des impôts dégressifs, une éléction moins efficace des objectifs des programmes sociaux, un accès disparate à l'éducation, des politiques favorisant la répartition injuste des actifs, une diminution des dépenses sociales et une augmentation des risques lourds sur les pauvres .

D'ailleurs, l'influence sur le commerce, Huntington (1968), Leff (1964) et Liu (1985) ont signalé un argument différent qui consiste à avancer que les « pots-de-vin » peuvent jouer un rôle positif sur la promotion du développement des entreprises. Par contre, Kaufmann et Wei (1999)⁸ ont suggéré que les entreprises qui versent beaucoup de « pots-de-vin » perdent plus de temps avec les bureaucrates que celles qui ne pratiquent pas la corruption.

En effet, une entreprise versant des « pots-de-vin » à une administration par exemple pour obtenir des autorisations, ne tire pas obligatoirement un gain. En outre, selon l'enquête faite sur les économies en transition pour saisir la relation entre l'influence politique, Allaoui Zohra et

⁸ Kaufmann, D. et Wei, S-J., (1999), *Does grease money speed up the wheels of commerce?* Washington D.C.: National Bureau Of Economic Research, Working Paper n°:7093.

Chkir Ali (2009)⁹ affirment les performances des entreprises et la grande corruption, a montré que ces entreprises qui monopolisent l'Etat autrement dit en achetant des lois, des décrets présidentiels et l'influence des banques centrales, ont attiré des profits de court terme. Cependant, ces actions ont procréé des effets néfastes sur le développement du reste du secteur privé en lui pesant un coût indirect important.

Enfin, et malgré ces effets pervers, certains pensent que la corruption n'est pas vraiment un « problème » puisqu'elle produit des avantages économiques et permet de prévenir l'inefficacité de la bureaucratie. Pour connaître la nature de la relation entre corruption et croissance économique permet de mieux cibler les politiques économiques pour une option résolue dans la marche vers le développement durable. Si l'aperçu théorique de la corruption aborde les causes et les conséquences de la corruption donc l'aperçu pratique offre des fondements réelles et discutables le problème majeure de l'existence de ce fléau dans toutes les domaines.

2.2.3. Les différentes mesures de la corruption

La corruption est une variable qualitative, c'est très difficile à mesurer à cause de sa nature. Cette difficulté empêche de donner la classification précise des pays suivant leur degré relatif de corruption.

En effet, l'approche de la banque mondiale lors de l'élaboration de leurs indices de prédictibilité de la corruption et le rapport sur le développement dans le monde 1997 a utilisé le terme (COREXT) et (IPC) est l'indice de perception de corruption utilisé par la Transparence Internationale et autres organisations ont utilisé des indices de corruption.

- L'Indice de Perception de la corruption de la Transparence International

Depuis 1995, l'organisation non gouvernementale (Transparence Internationale) utilise (IPC) qui varie entre 0 (plus corrompus) et 10 (très honnêtes). L'IPC qui définit la corruption comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement concentre son attention sur la corruption dans le secteur public.

⁹ Allaoui, Zohra & Chkir, Ali, (2006), *Mondialisation, convergence et croissance économique : Une analyse par les données de panel MPRA Paper 7306, University Library of Munich, Germany, revised 12 Jun 2007.*

Tableau N°1. Quelques des Indices de corruption base «1998» dans certains pays

<u>Pays</u>	<u>Tendances</u>	<u>Données</u>
<u>Égypte</u>	<u>1998-2006</u>	<u>2,9</u>
<u>Israël</u>	<u>1998-2006</u>	<u>7,1</u>
<u>Jordanie</u>	<u>1998-2006</u>	<u>4,7</u>
<u>Maroc</u>	<u>1998-2006</u>	<u>3,7</u>
<u>Tunisie</u>	<u>1998-2006</u>	<u>5</u>
<u>Turquie</u>	<u>1998-2006</u>	<u>3,4</u>
<u>Syrie</u>	<u>1998-2006</u>	<u>5,4</u>

Source: *Transparency International*

- *L'Indice de Perception de la corruption de la Business International*

Business International (BI) est une organisation internationale commerciale qui produit plusieurs indices institutionnels. L'indice (BI) indique le degré auquel les transactions commerciales impliquent la corruption et les paiements douteux, il se base sur l'évolution des experts et non sur les enquêtes. Le BI adopte la même méthodologie utilisée par la TI dans les classements des pays.

- *L'indice de Politiqua Risk Services*

Depuis 1982, le groupe « International Country Risk Guide »(ICRG), a publié le classement pour 140 pays selon leur niveau estimé du risque politique, économique et financier en basant sur l'évolution des experts. L'ICRG indique que les hauts fonctionnaires gouvernementaux exigent des paiements illégaux sous formes des pots-de-vin surtout dans le secteur public. Dans ce cas, l'indice de Politiqua Risk Services (ICRG) est compris entre 0 (plus corrompus) et 6 (moins corrompus).

Au total, Selon Transparency International, la corruption consiste en l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées. Cette définition permet de séparer trois éléments constitutifs de la corruption à savoir l'abus de pouvoir, le pouvoir obtenu en délégation et parfois, c'est pour cela la Transparence Internationale utilise cette définition suivante : L'abus de pouvoir à finalité d'enrichissement personnel.

- *Contrôle de corruption selon les Indicateurs de gouvernance dans le monde*

Le contrôle de corruption est indicateur institutionnel (de gouvernance) élaboré par Daniel Kaufmann, Aart Kraay et Massimo Mastruzzi (2005) et avec plus de sources que les autres indices de la TI ou de PRSG¹⁰. L'indicateur de la Banque Mondiale d'une année est construit uniquement grâce à des données collectées pendant l'année en question. Alors que l'indice de TI utilise des données d'années antérieures. L'indicateur de la Banque Mondiale utilise les données mesurant aussi bien l'incidence de la corruption en général, que de la petite corruption ou encore de la main mise sur l'Etat. Les travaux de Daniel Kaufmann, Aart Kraay et Massimo Mastruzzi (2003) restent, dans la création des indicateurs de gouvernance comme le contrôle de corruption, parmi les références pratiques applicables.

Enfin, la variation de contrôle de corruption au cours de temps dans certaines régions peut clarifier l'instabilité économique, sociale et politique de pays membre montre cette variation.

2.3. Le coût de la recherche de la rente

L'Etat comme étant un acteur principal du secteur public est placé au centre de l'analyse pour mettre en lumière l'accent sur l'efficacité économique de l'intervention publique.

En fait, la règle de recherche de rente s'est fondée sur une sorte de loi selon laquelle il y aura des agents qui déposeront des ressources pour tenter de la capter. D'après Vornetti (1998), c'est la rente potentielle ou effective, si l'on restreint l'analyse au cas des rentes nées de choix publics, l'ampleur de la recherche de rente doit être positivement corrélée au degré d'intervention de l'Etat dans l'économie. Ces dépenses de recherche de rente ont une valeur sociale négative dans le sens où elles constituent un gaspillage de point de vue social puisqu'elles induisent nécessairement une perte des ressources disponibles. Alors, selon Shleifer et Vishney (1993), elles sont forcément nuisibles à la croissance. En plus, l'intervention publique donne l'occasion de capter des transferts de richesses collectives. Nous pouvons alors distinguer deux niveaux de recherche de rente en amont et en aval de la décision publique. Concernant la recherche de rente en amont, nous qualifierons de recherche de la rente primaire vise à faire de telle sorte qu'une mesure particulière, qui a des conséquences redistributives favorables, soit

¹⁰ La TI publie « *Corruption Perception Index* » et le PRSG publie « *The International country Risk Guide* ». PP 1-11

prise. L'exemple de recherche de rente primaire est celui d'une entreprise qui fait pression sur les pouvoirs publics de manière à avoir un droit de monopole pour sa production. Alors, la recherche de rente en aval est dite aussi secondaire consiste à essayer d'être parmi les bénéficiaires d'une action publique donnée. L'exemple type de recherche de rente induite par l'existence de quota d'importation étudié par Krueger (1974) qui montre que la détention d'une d'importation donne droit licence à une partie de la rente totale générée par le contingentement . Le versement de pot-de-vin aux fonctionnaires chargés d'attribuer les licences peut être un moyen de capter les rentes correspondantes. Mais, l'économie de la corruption et dans une étude de 1995 sur 52 pays et portant sur les données relatives aux risques d'investissement et de crédit, Alberto Ales et Rafael Di Tella ont découvert que si le revenu par habitant s'accroissait de 4 400 dollars, le classement d'un pays s'améliorerait de deux points par rapport à un indice de corruption (0 pour un pays totalement corrompu, 10 pour un pays parfaitement intègre). Une plus forte exposition à la concurrence entraînerait aussi une amélioration de ce classement. Selon Jean Cartier-Bresson (1997)¹¹ ces conclusions montrent non seulement les liens entre le sous-développement et la corruption, mais elles mettent en évidence la dimension économique de la corruption. Pour la plupart des économistes, la corruption plonge ses racines dans la délégation de pouvoir. C'est l'usage injuste du pouvoir et la position souvent monopolistique dont jouissent certains agents publics lorsqu'ils passent des marchés qui rendent possible la corruption.

Les incitations à la corruption et ses occasions dépendent de la taille des rentes ou du profit personnel que les agents publics peuvent tirer de l'attribution de ces marchés. Selon Gerald E. Caiden et Naomi J. Caiden, 1977)¹², la corruption se produit donc là où convergent les intérêts politiques, bureaucratiques et économiques. Nous parlons de corruption législative lorsque les politiciens trahissent leurs électeurs en vendant leurs votes à des groupes de pression et de corruption administrative lorsque des fonctionnaires acceptent des pots-de-vin pour permettre à quelqu'un d'emporter un marché ou de s'assurer l'immunité après avoir fraudé le fisc.

¹¹ Jean Cartier-Bresson (1997), *La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance*, Volume 41 lien Issue 161 lien pp. 165-192

¹² *Administrative Corruption* Gerald E. Caiden and Naomi J. Caiden *Public Administration Review* Vol. 37, No. 3 (May - Jun., 1977), pp. 301-309

En fait, les occasions d'infractions existent à tous les niveaux, de la grande corruption chez les hauts fonctionnaires à la petite corruption tout en bas de l'échelle. A l'instar de n'importe quel marché, la corruption se fonde sur un contrat passé entre différents intérêts. Des entreprises, des groupes de pression et des citoyens essaient de maximiser leurs gains en versant des pots-de-vin, tandis que des agents publics tentent de maximiser leurs revenus illégaux et les politiciens leur pouvoir et leur fortune. Ceux qui versent les pots-de-vin peuvent chercher à éviter ou à réduire des coûts en diminuant l'impôt dû d'une manière illégale, en appliquant la réglementation de façon libérale, en sous-estimant le loyer d'un logement social ou en renonçant à des poursuites pénales. Les multinationales peuvent payer des pots-de-vin justes pour passer devant tout le monde en cas de liste d'attente et obtenir plus vite un local ou une ligne téléphonique. Même l'obtention d'une bourse d'étude suppose souvent un pot-de-vin. Quant aux corrupteurs, ils peuvent eux aussi se voir contraints de payer.

Nous constatons que les primes incitatives, les pots-de-vin et le trafic de fonds sont rares dans les pays développés, mais fréquents dans les pays en développement. Bien entendu, les pays développés ne sont pas épargnés par la corruption. Le financement douteux des partis politiques en est un exemple ; de même, avant que la Convention de l'OCDE ne voie le jour. Selon Cartier-Bresson(1997) les multinationales avaient plus de facilité qu'aujourd'hui à recevoir de l'Etat des subventions à l'exportation. Mais tant que les pays développés respectent les droits de propriété, ont des institutions matures et rémunèrent bien leurs fonctionnaires, nous ne pouvons guère dire qu'ils souffrent de corruption systémique. L'offre est suffisamment abondante pour supprimer l'incitation à passer devant tout le monde. En outre, les contrôles dont fait l'objet la gestion des affaires publiques rendent très difficile la pratique de la corruption la corruption dans la plupart des pays de l'OCDE.

Au total, la situation n'est plus différente dans beaucoup de pays en développement où la faiblesse de l'administration publique est endémique et les droits régulièrement bafoués. Les droits de propriété sont au mieux en cours d'institutionnalisation et laissent la porte ouverte aux abus, au moins pour quelque temps.

3. Fondements microéconomiques

Nous nous sommes intéressés aux déterminants micro-économiques de la perception de la corruption. L'étude micro-économique se focalise sur les pratiques de la corruption telles que vécues par les populations elles-mêmes puisque les caractéristiques individuelles telles que l'âge, le sexe affectent la perception que les individus se font de la corruption. Il en est de même des facteurs sociaux et politiques.

3.1. Situation microéconomique du problème

Les études de base de fondement microéconomique, cherchent à comprendre les incitations et selon Gbewopo Attila (2006), des individus à se livrer à des comportements de prédation. Précisément, « la littérature est basée sur la théorie des incitations et de l'agence.

En outre, l'étude microéconomique, d'après Gatti, Paternostro (2003), permet d'approfondir l'analyse des déterminants de la corruption que l'étude macroéconomique ne peut enfermer. L'étude microéconomique cherche à comprendre comment les caractéristiques des individus conduisent à se livrer à des actes de corruption, conditionnelles aux contraintes existantes. Toutefois, cette analyse se fonde sur la perception que les individus se font de la corruption qui est très difficile à évaluer de manière objective. La perception des actes de corruption peut influencer de façon considérable sur le niveau de la corruption.

Au total, la décision de payer un pot-de-vin est en relation positive avec le niveau perçu de la corruption. Cette perception dépend de l'information générale, de l'expérience des agents, des institutions de droit, etc....Pour TI (2003)¹³, Elle est également sujette à l'appréciation que les individus se font de la gestion et de la fourniture des biens et services publics.

D'après TI en 2003. Après une analyse de la décision de corruption, nous examinons les facteurs individuels qui affectent la perception de la corruption.

¹³ *Transparency International's Corruption Perceptions Index: Whose Perceptions Are They Anyway?*

3.2. Les éléments de la théorie : Perceptions of corruption

Dans son apport théorique Gbewopo Attila(2006) a confirmé la tradition individuelle de payer le pot de vin pour les fonctionnaires publics dans certains pays. La croyance et de la perception confirment le rôle important dans l'explication de processus économiques. L'importance des prospectives selon Krugman (1990) s'est révélée dans les décisions de participation des agents dans des activités économiques données.

En effet, l'auteur ajoute que les profits avancés par les agents dans un secteur d'activités donné dépendent du nombre d'individus présents dans ce secteur. Alors, nous ferons l'hypothèse que les actes de corruption sont des activités économiques. Dans ce sens, « la perception des actes de corruption peut influencer de façon considérable le niveau de la corruption. Dans leurs relations avec le fonctionnaire public, les fortes perceptions de la corruption ont amené les individus à payer plus de pot-de-vin. La décision à payer le pot-de-vin est une relation positive du niveau perçu de la corruption. Cette perception dépend crucialement de l'information générale, de l'expérience des agents, des institutions de droit, etc. elle est également sujette à l'appréhension que les individus se font de la gestion et de la fourniture des biens et services public. Il y a alors une part de subjectivité qui apparaît dans l'évaluation de cette perception: il peut apparaître des écarts entre le niveau réel et le niveau perçu de la corruption. En d'autres termes selon Gbewopo Attila(2006), la perception et niveau de corruption peuvent différer au regard de certains éléments. La relation entre les différents agents publics (fonctionnaire, établissement et les participants aux activités économique) peut agir même sur les décisions de l'offre et de demande. Cette variation de décision varie essentiellement selon les bénéfices et coûts des actes de corruption. Généralement, le fonctionnaire public demande « le pot de vin » lorsque son gain espéré des actes de corruption compense tout au moins les coûts. Cette idée sera donc développée dans le paragraphe suivant.

3.3. Approche principal-agent

Les caractéristiques individuelles de l'individu changent selon les fluctuations conjoncturelles (les circonstances existantes) et selon les sources fondamentales qui agissent sur les décisions des agents économiques selon Čábelková (200).

Dans ce cas, l'asymétrie d'informations (étude de comportements des agents économiques) décèle certaines catégories agissant sur les préférences des acteurs économiques à savoir les

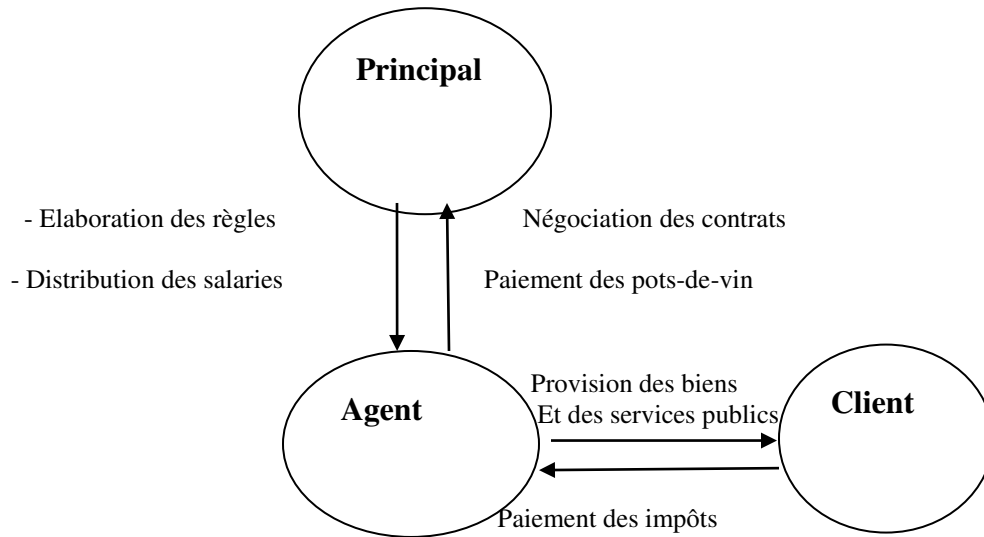
médias, L'emploi et la richesse. Les recherches micro-économiques sur les causes de la corruption s'appuient sur les apports de l'économie de l'information et des modèles d'agence¹⁴. Selon Clara Delavallade (2007), Il existe une approche un peu différente qu'est liée au comportement de l'agent public, et qui s'analyse des interactions plutôt d'une catégorie d'actions relevant intrinsèquement de la corruption ; elle consiste à faire appel au cadre principal-agent-client. Une approche où la création des règles est considérée être endogène au modèle, est offerte par l'approche –principal-agent-client. Alors que le modèle est initialement développé pour une relation contractuelle entre des parties : par exemple le manager et les actionnaires. Il a été également utilisé pour un modèle de bureaucratie et institutions publiques. Son application pour l'investigation sur la corruption, remonte à Rose-Ackerman 1978 qui a exposé une esquisse théorique générale de problème servant de référence pour d'autres économistes à l'instigation de Klitgaard (1988). Concernant la relation Principal-Agent –Client, nous signalons alors qu'il existe plusieurs formes principales d'interactions entre ces trois personnages, mais pour Klitgaard 1988 Le travail de Clara Delavallade (2007) montre que l'approche–principal-agent-client définit la corruption en fonction de la divergence entre les intérêts du principal ou ceux du public d'une part, et ceux de l'agent ou de fonctionnaires d'autre part.

En outre, l'économie de l'information et de l'aléa moral (théorie d'agence) étudie les possibilités de comportements de distorsion sur les marchés et dans les administrations. Selon Jean Cartier-Bresson (1998), les recherches analysent dans un second temps les mesures permettant de réduire ces comportements déviants à moindre coût. L'acte de corruption implique souvent deux agents qui négocient un certain accord dans une structure institutionnelle bien définie pour réaliser une transaction quelconque. D'après Bardhan (1997) la possibilité du phénomène tient alors aux divergences d'intérêts qui existent entre les mandataires et leurs mandants et au fait que l'asymétrie d'information en faveur des mandataires leur laisse une forte marge de manœuvre discrétionnaire dans leurs comportements. Cette approche a modélisé le comportement des agents de secteur public.

¹⁴ *Le modèle principal-agent constitue une composante essentielle de la théorie des contrats qui décrit une situation où deux individus ont intérêt à collaborer entre eux.*

Le modèle est généralement développé comme l'indique le schéma (1) suivant :

Schéma (1): Relation Principal-Agent -Client



Source : Graf Lambsdorff (2001)¹⁵

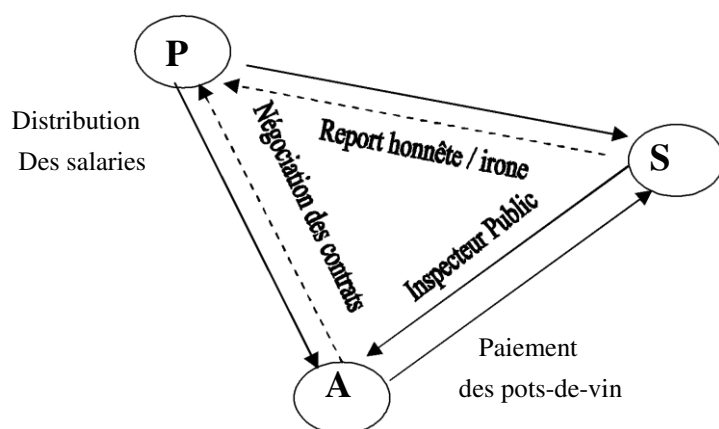
Le Principal crée des règles qui sont appliquées par l'Agent, celles-ci sont prévues pour régler l'échange avec le Client. Un tel échange se relie au paiement des impôts et des tarifs douaniers, de la fourniture de services et de permis, ou d'attribuer des contrats pour déterminer un système de régulation optimale. Toutefois, « Un combat d'intérêts apparaît entre le Principal et l'Agent. Le Principal n'est pas informé de l'effort utilisé par l'Agent dans l'application de ces règles (l'effort n'est pas observable par le Principal). L'agent peut cacher l'information au principal après que le contrat soit négocié. Ainsi, le Principal fait face à des obstacles d'asymétrie informationnelle (sélection adverse ou d'aléas morale). Pour résoudre ce problème, nous proposons alors que le Principal paye Pour Johann Graf Lambsdorff (2001), Une rente informationnelle dont l'Agent qui lui annonce par la suite le reste de l'opération. Cette rente incite le bureaucrate à montrer l'information cachée.

Enfin, l'objectif est de dissocier la fidélité entre l'agent et le principal et d'amener l'agent à violer les règles en faveur du client. C'est ce type de connivence entre le client et l'agent qui crée la corruption du secteur public.

¹⁵ Graf Lambsdorff (2001), *How corruption in Government Affects Public Welfare – A Review of Theories*” Center for Globalisation and Europeannization of the Economy.

Pour Modèle Principal – Agent – Superviseur, une autre variante du modèle. Selon Boulila Ghazi (2009), Principal –Agent se présente quand un superviseur qui est supposé de contrôler l'agent (et rapporter franchement l'information concrète au « principal », ce qui peut limiter les asymétries informationnelles portées par le principal. Mais si un contrôleur peut s'entendre avec l'agent, il peut être poussé à modifier son rapport.

Schémas N° 2 : Modèle Principal – Agent - Superviseur¹⁶



Source : Graf Lambsdroff (2001)

Généralement, selon Klitgaard R. (1988), la réduction de la corruption est coûteuse à réaliser et à entreprendre. Les coûts peuvent résulter de la détection et de la punition d'après. L'asymétrie de l'information entre les fonctionnaires publics et les agents privés associée avec la multiplicité des règles et leurs changements fréquents rend souvent impossible ou très coûteux de contrôler les actes de corruption.

3.3.1. Implications sur le bien-être et niveau de corruption

Les agents corrompus font la dégradation à leur principal ; mais après tout la perte est minime, l'agent gagne le principal ajuste. Cependant, une perte nette résultera lorsque le comportement de l'agent induit une distorsion par ces décisions prises. Ce type de distorsion n'est pas facile à établir. L'agent a tendance à se contracter avec ceux qui sont prêts à offrir plus des commissions supplémentaires. En marchés parfaits, les producteurs les plus efficaces sont tentés, aussi, à des tels versements. Cette conclusion est aussi valable et selon Beck (1986), il existe une information imparfaite sur l'action des concurrents. En revanche, les marchés sont

¹⁶ Thèse de doctorat en sciences économiques de Clara Delavallade Corruption et Dépenses Publiques p-p 9-12

typiquement imparfaits et les concurrents diffèrent dans leur disposition à léguer des commissions illégales, selon Lambsdorff (2000), en raison des coûts de transaction qui peuvent s'associer avec de tel arrangements. Nettement, ceux qui sont les plus prêts à se connecter pour un compromis sur ce type de transaction ne sont pas nécessairement les plus efficaces ; ce qui aboutirait à une sélection adverse, telle décision peut être source de distorsion. Autre facteur qui peut influencer cette sélection adverse : certaines formes de marchés sont plus incitatives que d'autres et le principal a d'autant plus de problèmes qu'il a du mal à formuler précisément ses préférences d'après Rose-Ackerman (1978).

En outre, il se peut que le but explicite de collusion entre l'agent et le client c'est de créer distorsion : c'est le cas où le client paye l'agent pour limiter la concurrence en assaillant ses concurrents ; distorsion est une conséquence intelligible d'association liée à la corruption d'après Bardhan 1997. Ça ne peut pas aider, dans ce contexte, que ses concurrents font de même et que les firmes les plus efficaces gagnent la bataille. D'autre part, le principal cherchera des moyens à contrer le comportement de collusion de l'agent en le poussant à révéler ses vraies actions. Mais, ça ne sera pas suffisant pour éviter des distorsions ; tout ce que le principal peut achever sont des solutions de second rang pour atténuer le niveau de corruption. Ce niveau, que nous devons le mentionner est endogène au modèle, il dépend des actions prises par le principal et pour réduire la corruption pourrait s'avérer coûteux. Les coûts se relèvent de détection et sanctions, selon Klitgaard (198), de l'incitation à se comporter honnêtement. Selon Kaufmann (1996). Dès lors qu'il existe un coût positif lié aux efforts d'évincer la corruption, « le niveau optimum sera supérieur à zéro -comme pour le crime nous obtenons un niveau optimal tel que les coûts marginaux d'élimination doivent être égaux aux avantages marginaux anticipés, d'après Becker (1968), Stigler (1974) et Rose-Ackerman (1975).

Au total, le principal peut effectivement influencer le niveau de corruption, nous assumons qu'il choisirait ce niveau optimal. Mais, des limites peuvent subsister pour cette influence du fait que d'autres déterminants exogènes de niveau de corruption peuvent être plus importants que les actions prises par le principal. Implorer que le degré soit à son optimum peut être incongru. Mais avec un principal fort et bienveillant, les craintes sur corruption devraient être limitées.

3.3.2. Limite de l'approche principal-agent

Dans la littérature de l'approche d'agence, relative à la bureaucratie et institution publique et selon Céline Chatelin-Ertur, le principal est supposé jouer un rôle déterminant : P choisit A ; P établit structure d'incitation et motivation de P et A affectent les coûts moraux de corruption de A, selon Galtung (1998).

Autrement dit, il est assumé, attaché à l'amélioration de l'efficacité et l'intégrité de l'institution publique. Son dépendance de P révèle un de plus grand obstacles .Il existe aux moins deux limites à cette approche :

- Il pourrait que plusieurs principaux engagés avec des intérêts divergents, c'est le cas où le modèle Principal-Agent, parfois, construit sans une hiérarchie donnée, où A est à la tête de quelqu'un et représente un autre qui dans le sens a un rôle supérieur : par exemple, le parlement est considéré le principal de la bureaucratie, et que les votants sont le principal de parlement.
- Le principal pourrait poursuivre son propre intérêt et devient sujet de corruption ; dans ce cas aussi l'approche n'est pas valide.

En guise de conclusion, le développement théorique des comportements des acteurs économiques à savoir l'étude globale de l'approche éclair plusieurs limite de cette approche et donne lieu de l'étude à l'échelle macroéconomique(agrégats).

4. Déterminants macroéconomique

La majorité des travaux, qui met l'accent sur le lien entre la corruption et la croissance économique à travers son impact sur l'investissement et aussi la relation corruption et dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation selon Mohamed Bayouhd(2006), peut être résumée dans le tableau suivant.

Tableau N°2. Les travaux des auteurs

<u>Auteurs</u>	<u>Date</u>	<u>Échantillon</u>	<u>Période</u>	<u>Résultats</u>
Mauro, Paelo	1996	94	1960-1985	la corruption a un impact négatif sur les investissements.
Tanzi et Davoodi	1997	1042	1980-1995	les pays dont le niveau de la corruption est élevé, la part de la collecte de la recette fiscale ramenée au PIB tend à être inférieure.
Tanzi et Davoodi	1997	927	1980-1998	un niveau de corruption assez élevée est associé à une baisse des dépenses dans l'opération d'entretien.
Tanzi et Davoodi	1997	322	1980-1995	la corruption est susceptible d'augmenter l'investissement public mais réduit sa productivité.
Gupta, Davoodi et Alonso-terme	1998	38	1980-1997	les politiques anti-corruption permettent de réduire l'inégalité des revenus
Gupta, Davoodi et Alonso-terme	1998	42	1980-1997	une relation positive entre le niveau de corruption et la pauvreté
Mauro, Paelo	1998	85	1985	plus les pays sont corrompus moins ils dépensent pour l'éducation et la santé
Gupta, Mella et Sharon	2000	117	1985-1997	un niveau élevé de la corruption a des conséquences négatives sur le taux de mortalité infantile
Davoodi et Tiongson	2000	88	1985-1997	les taux de d'abandon scolaire sont cinq fois plus élevé dans le pays avec un niveau de la corruption élevé.

Source : résumé fait par l'auteur

4.1. Corruption, investissement et croissance: Revue de la littérature

La corruption est souvent considérée comme l'utilisation abusive d'une charge publique à des fins d'enrichissement personnel, que celui-ci soit matériel ou politique. Selon les sociologues, la corruption est un symptôme du dysfonctionnement de la relation entre l'État et les citoyens, qui se traduisent par des pots-de-vin, l'extorsion de fonds et le népotisme (Alatas, 1968 : 11). En conséquence, l'opinion publique perd confiance dans la capacité de l'État à gérer l'économie dans l'intérêt des citoyens. Non seulement la corruption bénéficie à ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, mais elle leur permet aussi de manipuler les institutions à leur avantage ; en conséquence, la corruption a tendance à s'autoengendrer. Ainsi, une fois qu'un système est corrompu, il est fort susceptible de le rester et la situation risque de s'aggraver si des réformes drastiques ne sont pas mises en œuvre pour éradiquer ce phénomène. La littérature a identifié plusieurs moteurs de corruption, qui ne doivent pas être pris pour les causes de la corruption. Ce sont notamment la concentration de pouvoirs, le pouvoir discrétionnaire pour les dépenses publiques, la structure du système fiscal, la faiblesse des salaires dans le secteur public, la tentative de détournement de la dette extérieure fongible et de l'aide au développement, et le manque de transparence des contrats internationaux, en particulier pour l'extraction des ressources naturelles (Ndikumana, 2007).

Dans cette étude, nous mettons l'accent sur le rôle du pouvoir discrétionnaire et de la distorsion dans les dépenses publiques. Comme le soulignent Acemoglu et Verdier (2000), la corruption est en grande partie un sous-produit des interventions de l'État. Elle est rendue possible par le pouvoir discrétionnaire dont bénéficient les décideurs politiques lorsqu'ils déterminent le type, la taille, la composition et la situation géographique. Le pouvoir discrétionnaire est généralement plus important pour les dépenses d'investissement que pour les dépenses ordinaires (Mauro, 1998). Par exemple, si les pouvoirs publics peuvent manipuler les factures et détourner les financements destinés aux projets de construction routière (dépenses d'investissement), il leur est plus difficile de détourner les traitements des fonctionnaires (dépenses ordinaires).

L'analyse qui précède comporte des implications importantes pour les relations entre corruption et investissement public. Elle suggère que la corruption est associée à une hausse des dépenses publiques d'infrastructure car les décideurs cherchent à maximiser leur enrichissement personnel en accordant la préférence aux grands projets d'investissement, aux dépens des dépenses de fonctionnement. Ainsi, un investissement public de grande ampleur n'est pas forcément souhaitable dans un environnement caractérisé par la corruption, car il se traduit par un gaspillage des fonds publics.

La littérature soutient largement l'opinion selon laquelle la corruption est néfaste à la croissance (Tanzi, 2002 ; Svensson, 2005 ; Gyimah-Brempong, 2002). Les données empiriques montrent que les pays qui affichent des niveaux de corruption élevés affichent une croissance plus lente. Ce constat est particulièrement pertinent pour les pays en développement en général, et pour les pays africains en particulier, pour deux raisons.

- Premièrement, les critères de gouvernance sont généralement moins stricts dans les pays en développement que dans les pays industrialisés, et la situation est sur ce plan encore pire dans les pays africains que dans les autres régions du monde en développement (Ndikumana, 2007).
- Deuxièmement, l'Afrique subsaharienne a une croissance plus faible que celle des autres régions (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, 2008).

Ces deux faits saillants suggèrent qu'il est possible que la mauvaise gouvernance en général, et la corruption en particulier, soit l'un des facteurs responsables des mauvaises performances économiques des pays d'Afrique. Outre qu'elle réduit la croissance, la corruption a également de grandes conséquences sur la distribution des revenus car elle affecte surtout les pauvres.

La corruption ralentit en effet la croissance de leur revenu, réduit les dépenses publiques destinées aux pauvres, provoque une congestion des services sociaux et induit une intensité capitaliste dans la production, ce qui diminue l'impact que peuvent avoir l'investissement et la croissance sur l'emploi (Ndikumana, 2007). Une question empirique importante n'est toujours pas résolue : comment la corruption réduit-elle la croissance ? En d'autres termes, quels sont les canaux par lesquels la corruption sape la croissance ? La littérature en identifie un

certain nombre qui semblent exercer une incidence empiriquement importante : l'investissement (public et privé), les recettes fiscales, l'accumulation de capital humain et la productivité du travail, ainsi que l'instabilité politique. Ndikumana (2007) propose un débat détaillé sur ces relations et sur leurs conséquences pour la croissance pro-pauvres. Notre étude s'intéresse à la manière dont l'investissement joue sur les relations entre corruption et croissance.

4.2. Canaux de transmission de la corruption

D'après la littérature, la corruption décourage l'investissement (tant l'investissement intérieur que l'investissement direct étranger) en raison des diverses formes de prélèvements (pots-de-vin, bakchichs, etc.) et des coûts de transaction dus à la corruption (retards, distorsions, etc.) qui augmentent l'incertitude quant à la rentabilité des capitaux investis et accroissent le coût de production, ce qui sapine la rentabilité (Mauro, 1995 ; Tanzi et Davoodi, 2002a). La corruption agit comme une taxe sur le capital, mais, contrairement aux prélèvements fiscaux officiels, elle est incertaine et imprévisible, et par conséquent difficile à internaliser. Étant donné que la corruption a tendance à se perpétuer, la possibilité de différer les investissements perd de son intérêt. Les investisseurs potentiels auront donc tendance à privilégier les activités à échéance plus courte telles que les échanges commerciaux et la spéculation que l'investissement à long terme.

Selon la littérature empirique, les conséquences de la corruption sur l'investissement sont quantitativement importantes. Par exemple, selon Pellegrini et Gerlagh (2004), lorsque l'indice de corruption recule d'un écart-type, l'investissement privé s'accroît de pas moins de 2,5 points de pourcentage. Il en découle une augmentation de la croissance du PIB d'environ 0,34 point (Mauro, 1995). Selon Mauro (1998), l'essentiel des conséquences de la corruption sur la croissance opèrent via l'investissement privé, qui représente environ un tiers des effets sur la croissance.

La corruption nuit également à la croissance parce qu'elle exerce une incidence négative sur la quantité et la qualité de l'investissement public. Elle érode l'efficacité des décisions d'investissement public, notamment parce qu'elle induit une préférence pour les grands projets susceptibles d'engendrer des gains privés considérables pour les décideurs.

5. Conclusion

L'étude de la problématique récente de la corruption, nous permettons d'avoir les conséquences de ce fléau social surtout dans le secteur éducatif et le secteur de la santé. En effet, selon certaines organisations mondiales à titre d'exemple la banque mondiale et le Fond Monétaire International, la diversification des définitions de la notion de la corruption est focalisée sur les caractéristiques importantes de ce phénomène. En outre, la corruption prend certaines formes et plusieurs types puisqu'elle a des dimensions à l'échelle internationale, alors la tendance de ce fléau dans le processus de développement économiques vu ses causes et ses conséquences réelles. Certaines études ont montré les déterminants de la corruption et le problème analytique pertinent n'est pas d'évaluer la nocivité de la corruption, mais d'explorer pourquoi les différents systèmes politiques favorisent différents niveaux de corruption.

En analysant, les approches de la corruption, nous signalons que la corruption est un phénomène complexe et multidimensionnel. Beaucoup d'auteurs s'accordent sur la difficulté de trouver une définition consensuelle du phénomène sur les diversités au niveau social, politique, économique suivant les déterminants microéconomiques et macroéconomiques. Les études économiques récentes et l'orientation des nouvelles politiques de développement économique accordent une importance pour le facteur de capital humain surtout après l'émergence de la théorie néo-institutionnelle (gouvernance).

Par ailleurs, la théorie de la croissance endogène développée à la suite des travaux de Romer (1986), Lucas (1988) et Rebelo (1991), met en exergue, à côté des facteurs traditionnels de la croissance (accumulation du capital, l'augmentation de l'épargne, etc.), l'importance des facteurs institutionnels et politiques comme les déterminants de la croissance économique. De cette façon, ce fléau peut aggraver la croissance en abaissant la qualité des infrastructures et des services publics, diminuent les recettes fiscales, accroît le coût des biens et services et conduit à un déclin de la qualité de tout service et de toute production sous contrôle de l'État, amenant les individus à se livrer à la recherche de rentes plutôt qu'à des activités productives et en déformant la disposition des dépenses publiques. La corruption détériore donc, la qualité des services offerts et gérés par les administrations publiques. Pour analyser le problème de la corruption dans les dépenses publiques, nous avons distingué entre la corruption politique et la corruption administrative.

La corruption gouvernementale se traduit par la manipulation des décisions politiques (lors de la préparation du budget de l'Etat) alors que le comportement corrompu qui se manifeste lors de l'exécution de ce budget reflète une corruption bureaucratique. Ce fléau affecte l'allocation des ressources publiques parce qu'elle détourne les objectifs des ressources publiques. Alors que la corruption bureaucratique affecte la redistribution de ces ressources (la manière avec laquelle on gère le budget de l'Etat). La défaillance des établissements publics et les restrictions du marché génèrent le problème de la corruption qui influe à son tour sur les différentes institutions de l'économie.

Dans un contexte où la pauvreté est de plus en plus grande, la corruption dans les prestations des services de base aggrave la vulnérabilité des couches les plus défavorisées. Les secteurs de la santé et de l'éducation sont les plus sensibles puisque les déséquilibres engendrés par la corruption ont des conséquences parfois vitales, toujours déterminantes dans le devenir de l'individu. Elle crée une fracture sociale de plus en plus grande qu'il sera difficile de combler. Selon Mauro(1995), La corruption sera le tombeau du développement économique et social. Elle peut freiner la croissance économique. Alors, ce fléau attaque tout le corps social et le détruit progressivement car la corruption n'était pas seulement un phénomène économique qui a des influences sur l'activité et le circuit économique d'un pays.

En guise de conclusion, le capital humain étant l'ensemble des connaissances et de savoir-faire d'un pays, son lien avec la croissance est presque évident. Mais, la mauvaise allocation des ressources et les mauvaises gestions dans la dépense publique relèvent plusieurs interrogations et plusieurs conséquences sur le capital humain et aussi sur le développement des économies des nations.

Références

- [1] Abed, G. T. and H. R. Davoodi (2002), Corruption, Structural Reforms, and Economic Performance in the Transition Economies.
- [2] Abed and S. Gupta (2001), Governance, Corruption and Economic Performance. *International Monetary Fund*.
- [3] Acemoglu, D. and T. Verdier (2000), The Choice between Market Failures and Corruption. *The American Economic Review* vol.90, n°1: 194-211.
- [4] Ades, A. and R. D. Tella (1999), Rents, Competition, and Corruption. *The American Economic Review* 89(4):pp. 982-993.
- [5] Al-Marhubi, F. A. (2000), Corruption and inflation. *Economics Letters*. Vol.66, n° 2: pp.199-202.
- [6] Amundsen, Inge et. Al, (2000). Research on corruption, A Policy oriented survey; Bergen: Chr. Michelsen Institute and Norwegian Institute of International affairs.
- [7] Anderson, W.,M. S. Wallace et J. T. Warner (1986), Government Spending and Taxation: What Causes What? *Southern Economic Journal*. Vol.52, n° 3 : pp. 630-639.
- [8] Bardhan, P. (1997), Corruption and Development: A Review of Issues. *Journal of Economic Literature*, vol.35, n° 3 : pp. 1320-1346.
- [9] Barro, R. J. (1990), Government Spending in a Simple Model of Endogeneous Growth. *The Journal of Political Economy*, vol.98, n° 5, pp. 103-125.
- [10] Barro, R. J. et X. Sala-I-Martin (1992), Public Finance in Models of Economic Growth. *The Review of Economic Studies*, vol.59, n° 4, pp. 645-661.
- [11] Bray, M. (2011), L'ombre du système éducatif : quel soutien scolaire privé, quelles politiques publiques ? *IHPE-UNESCO*.
- [12] Beck, P. J. and M. W. Maher (1986), A Comparison of Bribery and Bidding in Thin Markets. *Economic Letters* 20: 1-5.
- [13] Becker, S. G. (1968), Crime and Punishment: An Economic Approach. *Journal of Political Economy* 76: pp.169-217.

- [14] Bilel Ben Nahia (2008), L'impact de la corruption sur L'IDE: Application Sur Quelques Pays MENA . *PP*2-8
- [15] Cartier-Bresson, J. (1997), Corruption Networks, Transaction Security and illegal Social Exchange. *Political Studies* 65 : pp.463-476.
- [16] Convention des Nations-Unies (2003), Rapport sur le développement humain – *Burkina Faso* . *PP*.2-7
- [17] Das-Gupta, A., and Mookherjee, D. (1998), Incentives and Institutional Reform in Tax Enforcement, New Delhi: *Oxford University Press*.
- [18] Del Monte, A. et E. Papagni (2001), Public expenditure, corruption, and economic growth : the case of Italy. *European Journal of Political Economy*.Vol.17, n° 1 : p16.
- [19] Delavallade, C. (2007), Corruption publique : facteurs institutionnels et effets sur les dépenses publiques .*PP* 87-89.
- [20] Devarajan, S., V. Swaroop and Z. Heng-fu (1996), The composition of public expenditure and economic growth. *Journal of Monetary Economics*; vol.37, n°2 : pp.313-344.
- [21] Di Tella, R. and Ernesto Schargrotsky. (2003), The Role of Wages and Auditing during a Crackdown on Corruption in the City of Buenos Aires. *Journal of Law and Economics* .Vol.46, n° 1 : pp. 269-292.
- [22] Gbewopo, A. (2007), Corruption, fiscalité et croissance économique dans les pays en développement. *PP*.18-29.
- [23] Gupta, Sanjeev & Davoodi, Hamid & Alonso-Terme, Rosa; (1998), Does Corruption Affect Income Inequality and Poverty? *IMF Working Papers N°98/76, International Monetary Fund*.
- [24] Ikiara, Moses (2003), Foreign Direct Investment (IDE), Technological Transfer and Poverty Alleviation: Africa's Hopes and Dilemma . *ATPS Special Paper Series N°*.16.
- [25] Kaufmann, D., A. Kraay and M. Mastruzzi (2007b), Growth and Governance: A Rejoinder. *The Journal of Politics* ; n°69 : pp.570-572.
- [26] Lee, Y. et R. H. Gordon (2005), Tax Structure and Economic Growth. *Journal of Public Economics*. Vol.89, n° 5-6, pp. 1027-1043.

- [27] Leff, N. H. (1964), Economic Development Through Bureaucratic Corruption. *American Behavioral Scientist*. Vol.8, n° 3 : pp. 8.
- [28] Li, H., L. C. Xu and H. Zou (2000), Corruption, Income Distribution, and Growth. *Economics and Politics* 12(2): pp.155-182
- [29] Lucas Jr, R. E. (1990), Why Doesn't Capital Flow from Rich to Poor Countries ? *The American Economic Review* ; vol.80, n°2 : pp.92-96.
- [30] Lui, F. T. (1986). "A dynamic model of corruption deterrence. *Journal of Public Economics*, vol.31, n° 2, pp. 215-236.
- [31] Mauro, P. (1995), Corruption and Growth. *Quarterly Journal of Economics*, vol.60, n° 3 :pp. 681-712.
- [32] Olivier de Sardan, Jean-Pierre; (1996), L'économie morale de la corruption en Afrique. *Politique Africaine*, no. 63, October, pp. 97-116.
- [33] Romer (1986). Increasing returns and long run growth », *Journal of political Economy* 94,1002
- [34] Rose-Ackerman, S. (1978); "Corruption: A Study in Political Economy"; *New York Academy Press*.
- [35] Sala-i-Martin, X. X. (1997), I Just Ran Two Million Regressions. *The American Economic Review* 87(2): pp.178-183.
- [36] Seka (2013), Corruption, croissance et capital humain : quels rapports ? *Afrique et développement*, Vol. XXXVIII, Nos 1&2, 2013, pp. 133–150
- [37] Shleifer, A. and R. W. Vishny (1993), Corruption. *Quarterly Journal of Economics*. Vol.108 : pp. 599-617.
- [37] Tanzi, V. and H. R. Davoodi (2000), Corruption, Growth, and Public Finances. *The International Monetary Fund, Fiscal Affairs Department: Working Paper No.182*.